

**PROFIL DE POSTE**  
**PSYCHOLOGUE SECTEUR 8**  
**CMP ROCHEFORT MONTAGNE**

Libellé de la fiche métier de rattachement : PSYCHOLOGUE  
([Www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr](http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr))  
Code métier : 10P10

DIRECTION/SITE : Gabriel Montpied  
SERVICE/POLE : Service de psychiatrie A et psychologie médicale (secteur 8)/Pôle psychiatrie Enfant-Adulte

**IDENTIFICATION DU POSTE**

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :  
Grade : Psychologue  
Quotité de travail : 50%  
Localisation : **CMP ROCHEFORT MONTAGNE**  
Horaires et jours travaillés : à définir  
Responsable(s) hiérarchique(s) : Pr I. JALENQUES  
Psychiatre référent CMP ROCHEFORT MONTAGNE : Dr R. TOURTAUCHAUX  
Directeur référent du Pôle de Psychiatrie : Mme A. VALERY

**PRESENTATION DU SERVICE/POLE**

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) de Gerzat et Rochefort Montagne, sont des centres de consultations psychiatriques, infirmières, psychologiques, sociales, assurant les missions de consultations et de suivi au sein du secteur G08, dans une zone de plaine péri urbaine pour Gerzat et dans une zone rurale de montagne pour Rochefort Montagne.

Ce secteur très contrasté est actuellement dépourvu de CMP. Il s'agit donc de structurer l'activité de psychiatrie de secteur sur ce vaste territoire en proposant une offre de soins en santé mentale répondant aux besoins de la population locale en la matière.

Les professionnels du CMP travaillent :

- En lien direct avec les unités d'hospitalisation de psychiatrie A, du pôle de psychiatrie, de l'Unité d'Accueil à Durée Limitée (UHDL) et les urgences (UPP) du CHU, ainsi que le CH Ste Marie
- En collaboration avec les acteurs de psychiatrie libérale prenant en charge des personnes du secteur G08 : cliniques, psychiatres libéraux, médecins généralistes

Il s'agit de développer un travail en réseau avec les partenaires pour faciliter l'accès aux soins et de s'inscrire dans les contrats locaux de santé portés par les collectivités.

L'équipe médicale comprendra à terme 2 ETP de psychiatre Praticien Hospitalier et assure une activité de consultations spécialisées au niveau des 2 CMP

L'équipe paramédicale comprendra à terme 4 ETP d'IDE (2 par CMP)

Ces professionnels réalisent :

[Tapez ici]

- Des accompagnements individualisés, notamment en sortie d'hospitalisation pour des patients nécessitant un accompagnement soutenu
- Des évaluations à domicile en binôme IDE/Psychologue sur demande médicale du psychiatre

Ces professionnels animent également des groupes thérapeutiques.

L'équipe est complétée par 0,5 ETP d'assistante sociale (0,25 ETP par CMP) qui réalise des consultations sociales spécifiques, 2 ETP de secrétaire médicale (1 ETP par CMP) et 0,2 ETP de cadre de santé (0,1 ETP par CMP)

Le maintien et le développement des activités du CMP ont pour but de faciliter le parcours de soin et de rétablissement des usagers en proposant une prise en charge individualisée, personnalisée adaptée à l'évolution de la pathologie psychiatrique et réactive dans des périodes critiques de la maladie psychique.

Dans le cadre du projet de soin, et afin de renforcer et enrichir les possibilités d'accompagnements, il est envisagé de :

- Renforcer les accompagnements en amont de l'hospitalisation qui inclut des évaluations à domicile, afin de prioriser l'engagement dans les soins et éviter/préparer une hospitalisation.
- Renforcer les possibilités de suivi ambulatoire exclusif pour des patients justifiant de soins et ne justifiant pas des soins en milieu hospitalier.
- Mettre en place des consultations avec pour objectif d'apporter une réponse améliorée notamment en terme de délai et de moindre au service des urgences du chu de Clermont Ferrand
- Mettre en œuvre des prises en charge groupales afin de favoriser l'insertion dans la communauté avec l'acquisition de compétences sociales (entraînement aux habiletés sociales).
- renforcer la coordination des parcours de soins en concertation avec les autres professionnels de santé du territoire

### **DEFINITION DU POSTE**

Psychologue intervenant pour des activités de soins (consultations, groupes d'activités) au niveau de :  
 - CMP ROCHEFORT MONTAGNE

### **ACTIVITES PRINCIPALES**

- Consultations et bilans psychologiques
- Interventions psychologiques et thérapeutiques auprès des patients, individuelles ou de groupe, en particulier Réhabilitation
- Participation à la réalisation d'études et de recherches psychologiques du service,
- Accueil et encadrement de stagiaires,
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri professionnelle,
- Intervention auprès d'équipes pluri professionnelles internes ou externes.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

### **CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES**

- Bilans psychologiques
- Réhabilitation – Rétablissement

### **DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

MASTER 2 psychologue avec expérience clinique et dans le domaine de la recherche en psychologie

[Tapez ici]

## **RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES**

Equipes pluri professionnelles : Médecins et internes, psychologues, cadres, ARC, IDE, secrétaires, étudiants...

### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**

Diversité des pathologies ou populations de patients

Formation à compléter sur pathologies ou populations spécifiques (sur plan de formation CHU)

Coordination des congés avec les autres psychologues du service de psychiatrie A et psychologie médicale

Les congés seront imposés sur 4 semaines (fermeture de la structure) : 2 semaines l'été, 1 semaine à Noël, et 1 semaine en mai.